



2022

RAPPORT FINANCIER

Projet Arcadie



PROJET ARCAD*i*E

Sommaire

Présentation

Les changements

Les dons

Les pertes

Les donateurs

Les dépenses

La présence médiatique et numérique

Le trafic et l'audience

Le bilan



2022 PRÉSENTATION

Créé en octobre 2015, le Projet Arcadie était un organe de contrôle de la vie parlementaire. En 2022, il est devenu un média à part entière.

Uniquement financé par des donateurs privés, le projet regroupe une plateforme de données sur les parlementaires français, des articles de presse sur le Parlement, des vidéos ludiques ainsi qu'un salon de discussion Discord.

Le présent document est une synthèse des finances du projet ainsi que des événements marquants pour l'année 2022.

À l'origine, le Projet Arcadie était un concept entrepreneurial. Devant l'échec commercial, il a été décidé de supprimer les abonnements ainsi que la publicité et de mettre en place un système de dons. Ce fonctionnement a été mis en place en juillet 2016.

L'actuel mode de financement garantit que chaque individu peut accéder à la plateforme sans restriction financière.

HISTORIQUE

Les changements du Projet Arcadie en 2022

LA COMPTABILITÉ

L'un des éléments majeurs de l'année 2022 a été le changement du prestataire gérant la comptabilité et la fiscalité du Projet Arcadie. Cette passation a été initiée en raison de l'obtention de la reconnaissance en tant que média en ligne. Cela nécessitait un accompagnement par un cabinet maîtrisant parfaitement les règles relatives aux médias.

Dès lors, un changement d'outils dans la comptabilité a également suivi. Désormais, toutes les factures sont générées par Clic-Facture. Cela permet d'avoir des chiffres et des données unifiées, aussi bien pour la personne qui gère le Projet Arcadie au quotidien que pour le cabinet d'expertise-comptable, qui procède aux déclarations URSSAF ainsi qu'à la déclaration de TVA.

LA FISCALITÉ

En début d'année 2022, chaque contribution était imputée d'une TVA à 20 %. Il n'était évidemment pas possible de répercuter brutalement cette augmentation sur les donateurs. Néanmoins, des donateurs réguliers ont procédé à un ajustement de leur propre chef, afin que les finances du Projet Arcadie puissent rester saines et viables. Qu'ils en soient remerciés.

La première demande de reconnaissance de média en ligne n'avait pas abouti. Mais, la seconde a été plus fructueuse et, à la fin du mois de juin 2022, le Projet Arcadie a été reconnu comme média. Dès lors, la TVA applicable est tombée à 2.10 %. Il va sans dire que cela a eu un impact positif sur les finances du Projet Arcadie.

LE STATUT

Le Projet Arcadie est devenu un média en juin 2022. Néanmoins, la personne qui gère la plateforme reste sous le régime de la microentreprise. En effet, différentes hypothèses et calculs ont été faits et pour le moment, le changement de régime juridique n'est pas possible.

Pour que cela reste viable économiquement, cela nécessiterait *a minima* de doubler le montant des contributions mensuelles ou que la plateforme soit rachetée ou fusionnée ou intégrée dans une structure plus importante. La première hypothèse semble très optimiste dans la conjoncture économique et sociale actuelle. Quant à la seconde, cela poserait des questions d'indépendance.

LA PLATEFORME

Pour quelle raison la reconnaissance d'organe de presse en ligne n'a pas été accordé en 2021 et qu'est-ce qui a fait la différence en 2022 ?

Aussi trivial que cela puisse paraître : le graphisme de la plateforme.

La refonte graphique du Projet Arcadie est le fruit du hasard. En cherchant totalement autre chose, une template a été trouvée et elle s'est imposée comme une évidence.

Avec l'aide très active d'un membre du salon Discord du Projet Arcadie, qui n'a pas compté son temps, son expertise et sa patience, tout le graphisme du site a été refait. Par ailleurs, le blog a été fusionné avec la plateforme de données. En dehors de quelques contenus qui n'étaient plus du tout pertinents, les articles ont été gardés, ainsi que les commentaires.

En mai 2022, la nouvelle version a été envoyée pour avis au SPIIL (Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne). Il s'est montré enthousiaste et a encouragé le Projet Arcadie à soumettre une nouvelle demande de reconnaissance en tant que média en ligne.

Le 21 juin 2022, le Projet Arcadie est officiellement devenu un média, avec de nouvelles catégories. Des brèves sont ajoutés quasiment quotidiennement. Des actualités de fond sont publiées toutes les semaines.

Les contenus pédagogiques, propres chaque chambre, ont leur propre catégorie. La section Parlement croque l'actualité, d'un point de vue satirique, de même que la section Radio-Buvette.

Enfin, la catégorie vidéo a été ajoutée pour recenser les dessins animés.

La reconnaissance a été accordée à titre probatoire pour une durée d'un an. Une nouvelle demande sera prochainement effectuée et on espère que ce statut de presse en ligne sera amené à être prolongé.

LES LONGS FORMATS

Le changement, à proprement parler a été visible en 2023. Mais, il a été réfléchi en fin d'année 2022. Il est parti d'un constat assez malheureux.

Les rapports du Projet Arcadie - ces contenus long format qui détaillent en profondeur certains aspects de la vie politique et parlementaire - étaient allègrement pillés. Parfois, sous la forme de captures d'écrans, partagées sur les réseaux sociaux, parfois dans des articles de confrères ou de consœurs, sans que ces derniers fassent un "backlink" sur le contenu, sans même parler d'une contribution financière.

A contrario, les donateurs réguliers font preuve d'un grand respect de ce contenu, dont ils sont les premiers à savoir qu'ils prennent du temps. Dès lors, la solution était simple : conditionner les longs formats aux seuls donateurs réguliers.

Depuis le 1er janvier 2023, seuls les donateurs réguliers actifs reçoivent les longs formats, directement en PDF, envoyés par email. Pour celles et ceux qui souhaiteraient lire les contenus en question, ils peuvent les acheter sur Amazon.

Le système d'autoédition d'Amazon est finalement le plus rémunérateur. Contrairement à une maison d'édition classique, les auteurs ont la main sur la totalité de la chaîne de production. Par ailleurs, les rémunérations sont intéressantes : selon les options, le gain peut s'élever jusqu'à 70 % du prix de vente.

LES VIDÉOS

Le Projet Arcadie n'envisage pas - pour le moment - de créer des émissions politiques, sur le modèle de ce qui existe déjà. Néanmoins, il manquait un élément : des vidéos ludiques et pédagogiques sur le Parlement.

Au printemps 2022, le Projet Arcadie a donc réanimé sa chaîne YouTube pour lancer deux formats : Minute Parlement et À l'ombre du Parlement. L'objectif est d'expliquer, pas à pas, en dessin animé, les différents organes du Parlement, leur fonctionnement, le statut du parlementaire, etc. Par ailleurs, il semblait opportun de faire ses vidéos à cet instant précis, en raison des élections législatives de juin 2022.

La production est assez longue, ce qui explique que la chaîne est en pause actuellement. Mais, cela a vocation à s'inscrire dans la durée.

Les dons

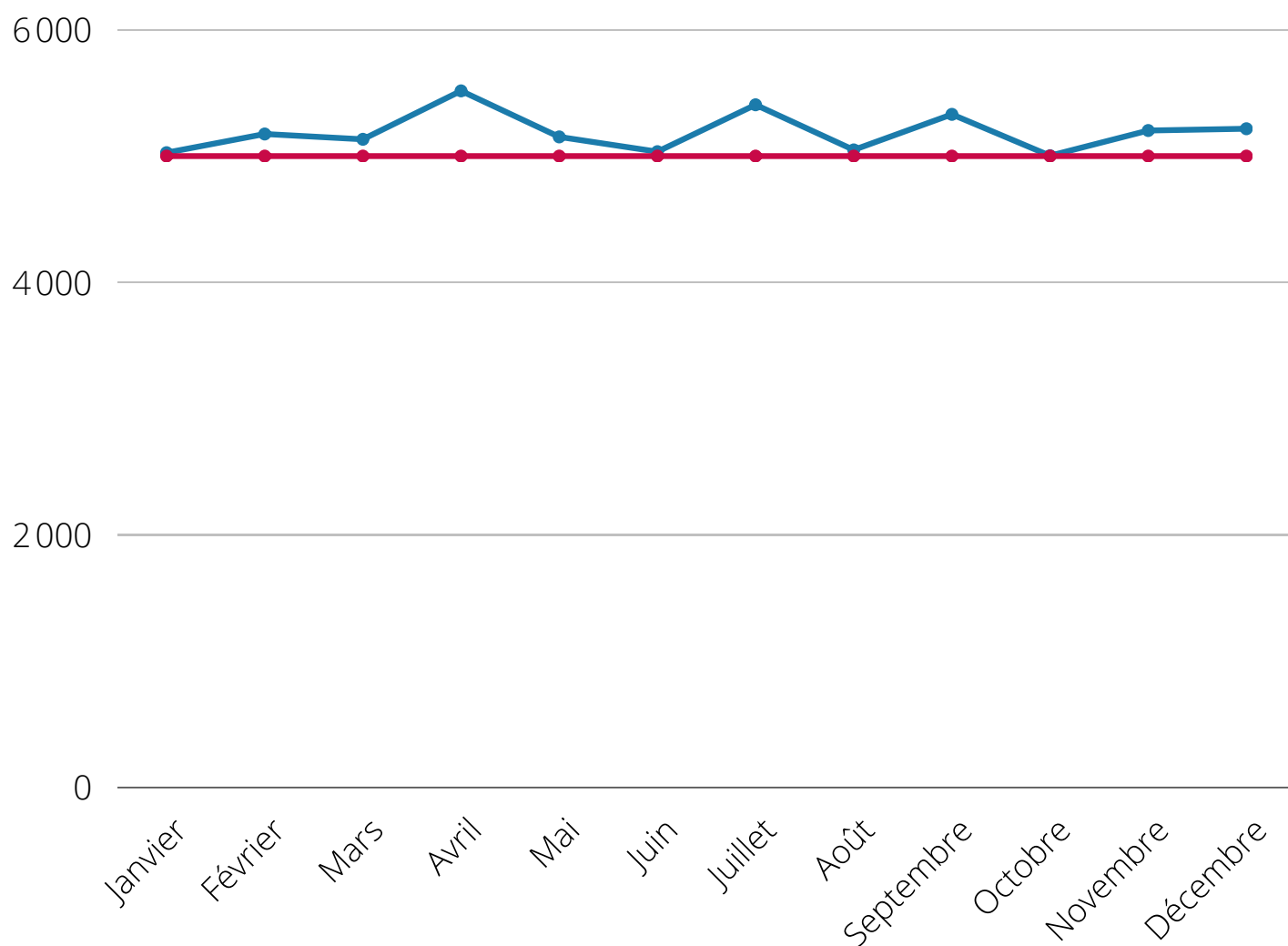
LES DONN EN BRUT

L'année 2022 a été marquée trois événements majeurs : la guerre en Ukraine, l'élection présidentielle et les élections législatives. Le premier a eu un impact sur les deux autres, y compris économiquement.

Il était acté qu'il y aurait des répercussions économiques suite à l'épidémie de COVID-19, mais elles sont venues s'ajouter à celles de la guerre en Ukraine.

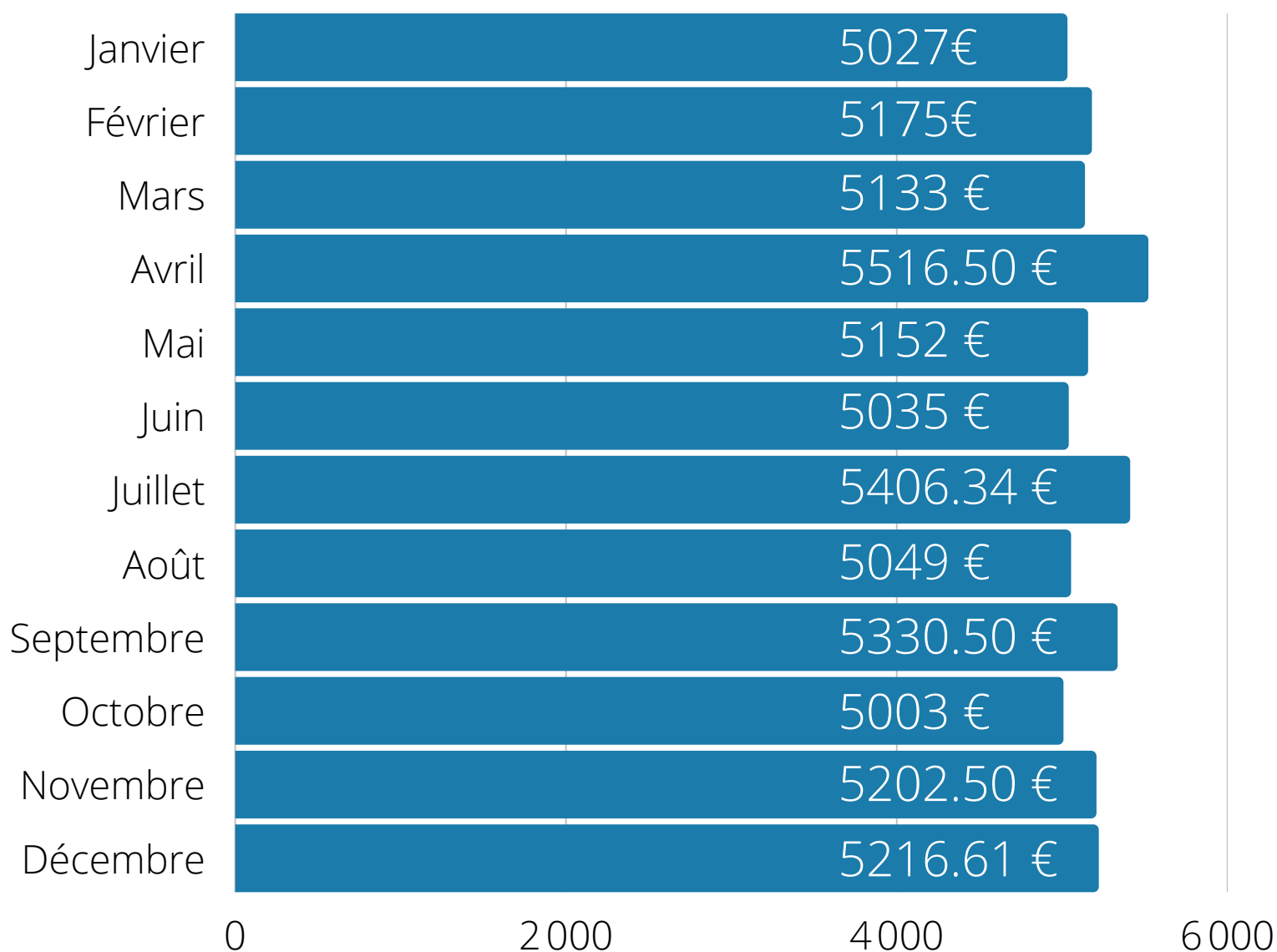
Fort heureusement, les donateurs ont été au rendez-vous et c'est heureux. L'objectif a été fixé à 5000€ brut tous les mois. Comme le montre le graphique, il a été atteint et parfois dépassé tous les mois. La ligne rouge montre l'objectif à atteindre et la ligne bleue, le chiffre atteint.

Le chiffre d'affaires de l'année 2022 - hors TVA - a été 62 246.45 €, soit une évolution de 13.15 % par rapport à l'année 2021.



Les dons LE DÉTAIL MENSUEL DES DONS

Les chiffres présentés sont la version consolidée pour l'année 2022.

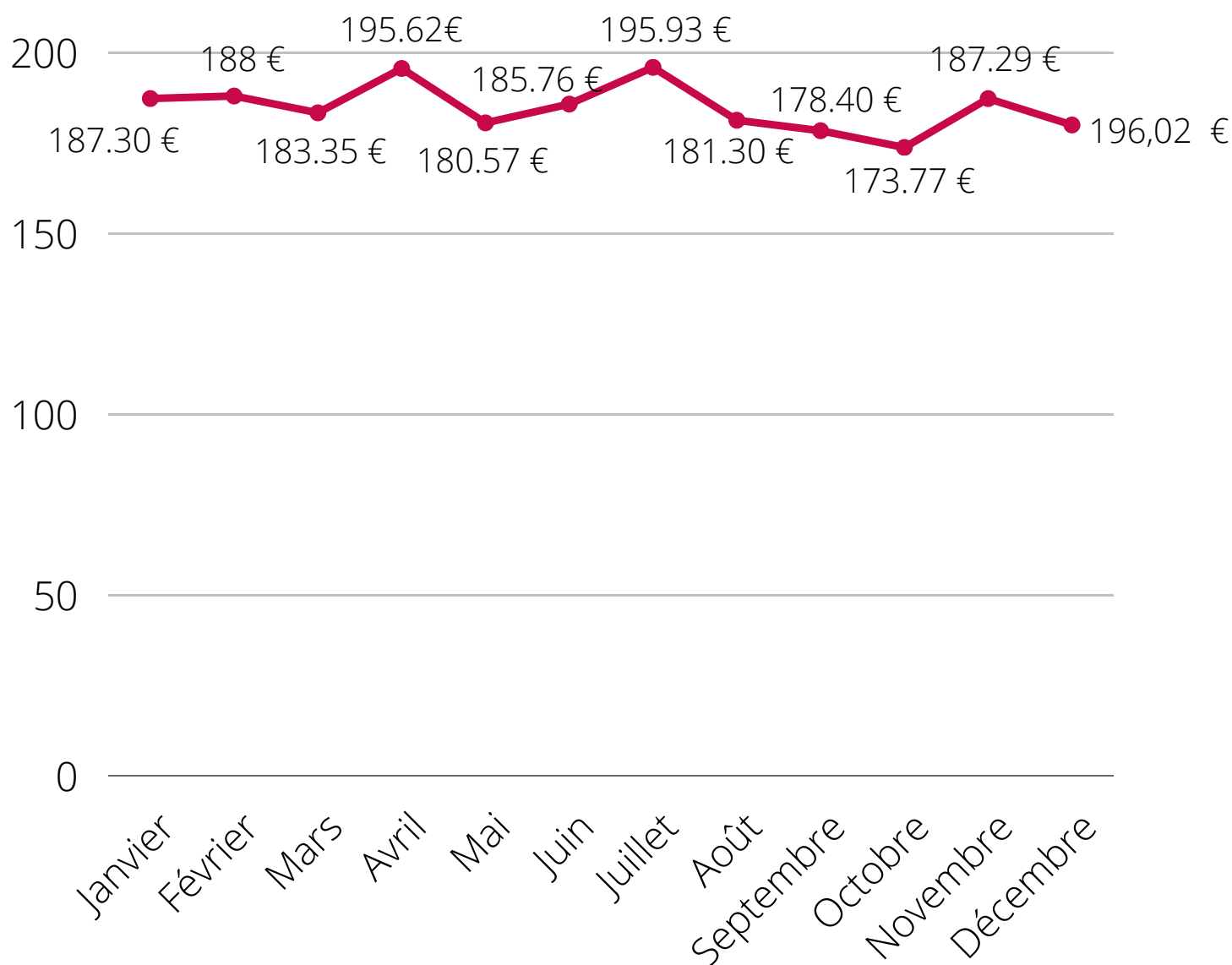


Les dons

LES COMMISSIONS PAYPAL

PayPal a été choisi à la fois pour sa renommée et pour sa facilité d'utilisation. Globalement, il reste le canal de dons privilégiés pour les dons ponctuels, mais également pour les dons réguliers.

Sur l'année 2022, 51.32 % des dons ont transité par PayPal. Au moment du franchissement du seuil d'exonération de TVA, des donateurs réguliers ont opté pour le virement bancaire, afin de faire économiser au Projet Arcadie, la commission prélevée par la plateforme. Qu'ils en soient chaudement remerciés.



Les dons

LES DONNS EN NETS

Pour l'année 2022, le total de la commission pour la plateforme de paiement s'est élevé à 2 238.18 €. Il y a deux commissions : la commission PayPal qui se monte à 2217.28€ et la commission Patreon qui s'élève à 20.90€.

Patreon avait été mis en place en juillet 2022. Mais, les coûts et la faiblesse des donateurs font que la solution s'avère trop onéreuse. La page Patreon du Projet Arcadie a été supprimée en début d'année 2023.

Le montant total des dons "superbrut" est de 62 246.45 €.

La part de TVA sur l'ensemble des dons pour 2022 est de 5 632.11 €.

Le montant total des dons pour l'année 2021, après retranchement de la TVA et des commissions PayPal et Patreon est de 54 016.67 €.

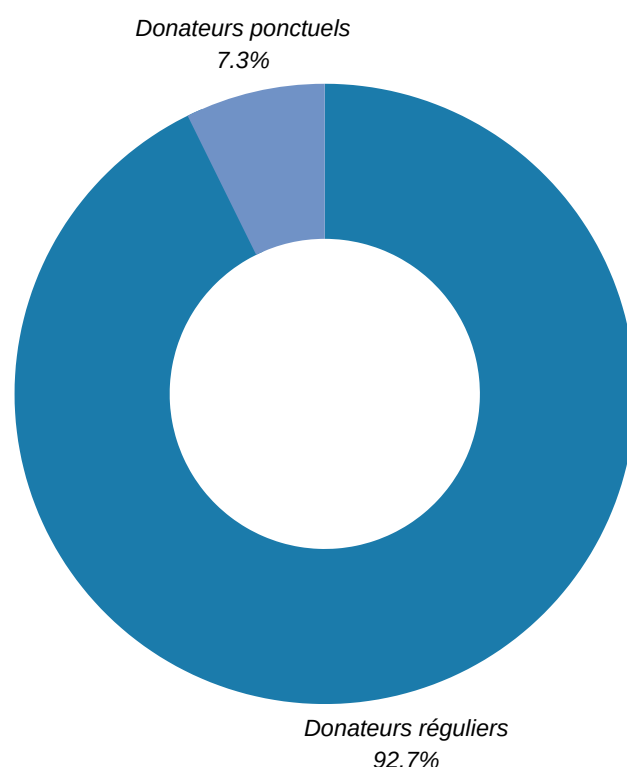
La répartition entre donateurs

LA PROPORTION

Il existe deux solutions pour financer le Projet Arcadie :

- Les dons ponctuels à montant libre ;
- Les dons réguliers.

En 2022, sur la totalité des donateurs, les donateurs réguliers représentaient 92.71 % des donateurs et les donateurs ponctuels, 7.29 %.



La répartition des dons

LE VOLUME

Les dons sont à montant libre et la philosophie du projet a toujours été que chacun contribue à hauteur de ses moyens financiers. Les données ci-dessous sont celles extraites de Clic Facture.

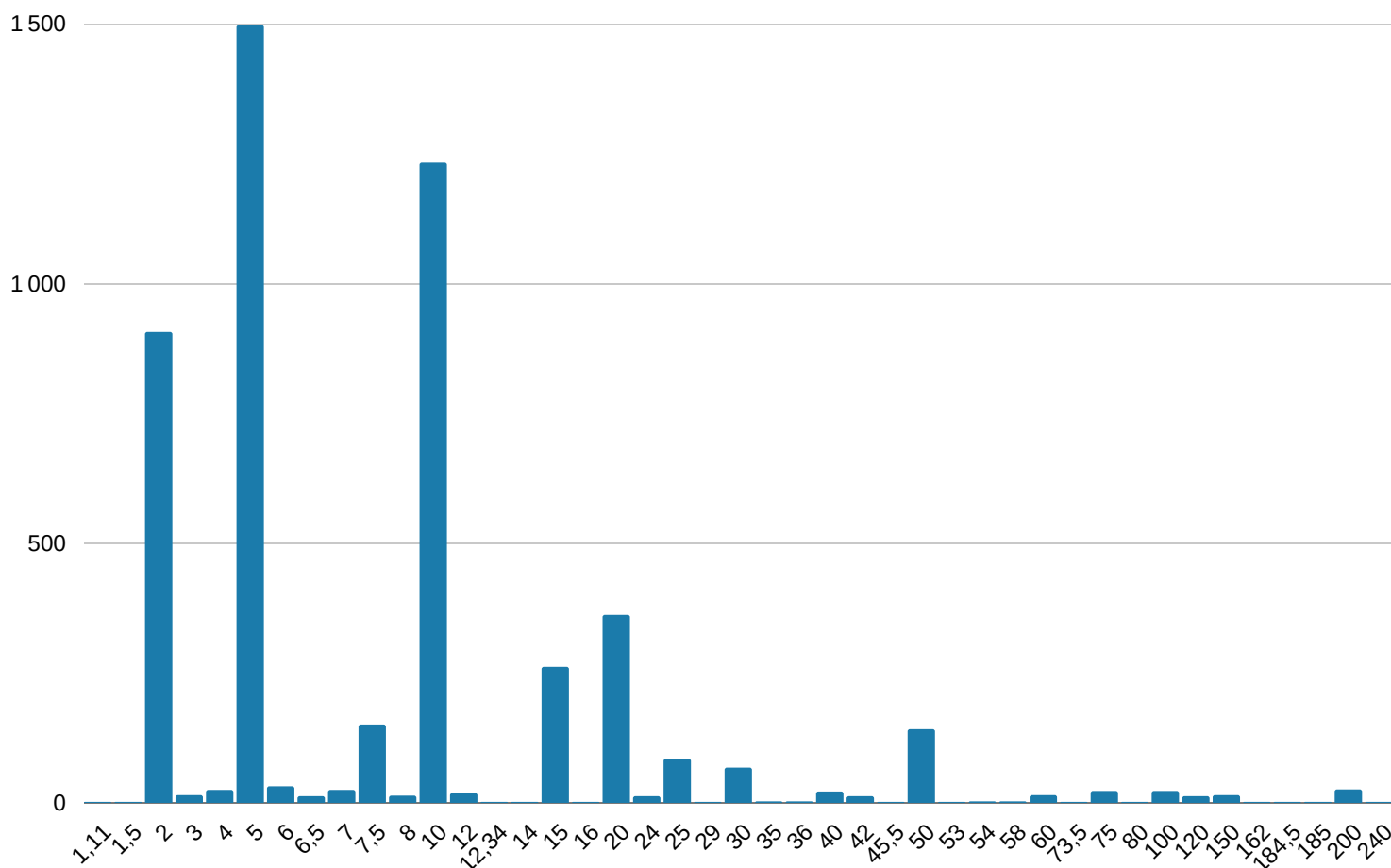
Le don le plus modeste a été de 1.11 € et le don le plus important a été de 240 €.

Sur les **5 011 dons reçus sur l'année 2022**, il y a eu 43 montants différents de dons, mais les dons au montant déjà configuré dans la solution de paiement PayPal sont privilégiés.

On constate que le montant privilégié pour les dons reste celui de 5 €, qui représente 29.87 % du chiffre d'affaires global. Les dons de 10 € représentent 24.59 % et de 2 €, 18,08 %.

La moyenne de dons, tous moyens de paiement confondus, sur toute l'année, a été de 12.42 €

Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année 2021, mais ce n'est pas problématique dans la mesure où le volume de dons a augmenté. **On constate une augmentation de la volumétrie de 15.04 %.**



La répartition des dons

LES PERTES

L'épidémie de COVID, puis la guerre en Ukraine pouvaient faire craindre de vrais bouleversements financiers pour le Projet Arcadie. Il aurait été compréhensible que des donateurs, plongés en situation de précarité, stoppent leur soutien mensuel.

Est-ce le résultat du parapluie social de 2021 ou les donateurs ont-ils été moins impactés ? Les faits sont là : les donateurs sont restés fidèles. Par ailleurs, suite à l'annonce du franchissement du seuil d'exonération de TVA, les donateurs ont augmenté leurs dons et sont passés au virement bancaire pour permettre une absorption de cette conséquence néfaste. Enfin, en 2022, à partir du moment où la TVA est passée de 20 % à 2.10 %, les finances se sont significativement améliorées.

La politique de relance systématique s'est tranquillement poursuivie sur l'année 2022 et grâce au logiciel de comptabilité Association et CE, il a aussi été plus facile de relancer les donateurs qui passent par virement bancaire.

On note également que lorsqu'ils sont contraints d'arrêter leur soutien, les donateurs ont la gentillesse d'envoyer un mail, afin de s'en expliquer, de façon très spontanée.

Enfin, l'habitude qui a été prise de systématiquement communiquer sur le départ des donateurs réguliers, permet réellement de compenser la perte par l'arrivée de nouvelles personnes.

Sur l'ensemble de l'année 2021, il y a eu 68 annulations et 18 suspensions côté PayPal. Il y a moins de pertes côté bancaire, avec seulement 31 départs. Ces 117 départs ont été compensés par 124 nouveaux donateurs - 94 sur PayPal et 30 en bancaire.

Ces pertes se montent à 1229.50 € et n'ont pas été compensées en totalité. Les nouveaux contributeurs ont représenté un total de 1141€, soit une perte de 88.50€.

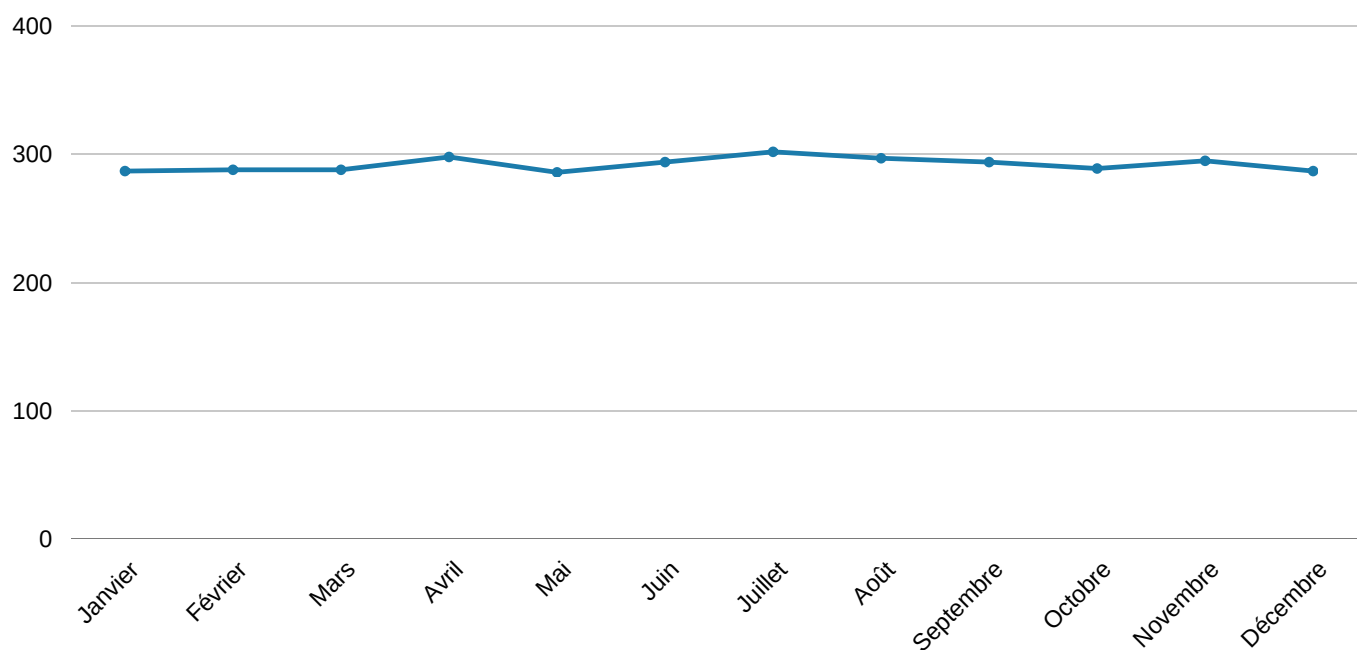
Les dons

LES DONATEURS

En 2022, le Projet Arcadie a été majoritairement financé par des donateurs réguliers, qu'ils soient déclarés comme tels ou restent dans la catégorie donateurs ponctuels, mais procèdent à des dons tous les mois. Pour cette catégorie de donateurs, il s'agit généralement de personnes dont les revenus sont fluctuants en raison de leur statut professionnel.

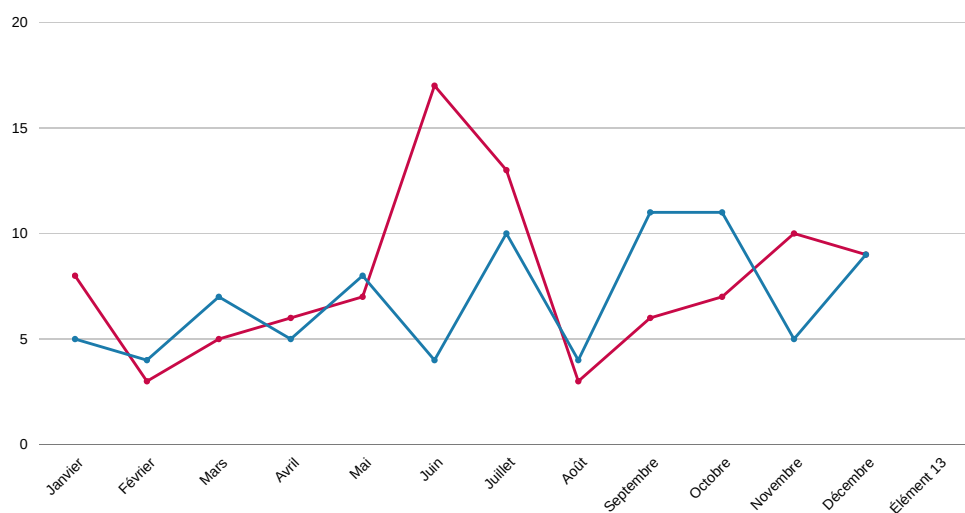
Sur l'année 2022, 136 donateurs ponctuels ont été enregistrés, pour une somme totale de 4 539.45€.

La progression du nombre de donateurs réguliers sur l'année sur PayPal



La courbe rouge représente le nombre de nouveaux donateurs, tandis que la courbe bleue représente le nombre de donateurs réguliers qui ont annulé leurs dons ou qui ont été suspendus.

Sur l'année 2022, il y a eu, en total, **94 nouveaux donateurs** et un départ **83 donateurs réguliers**.



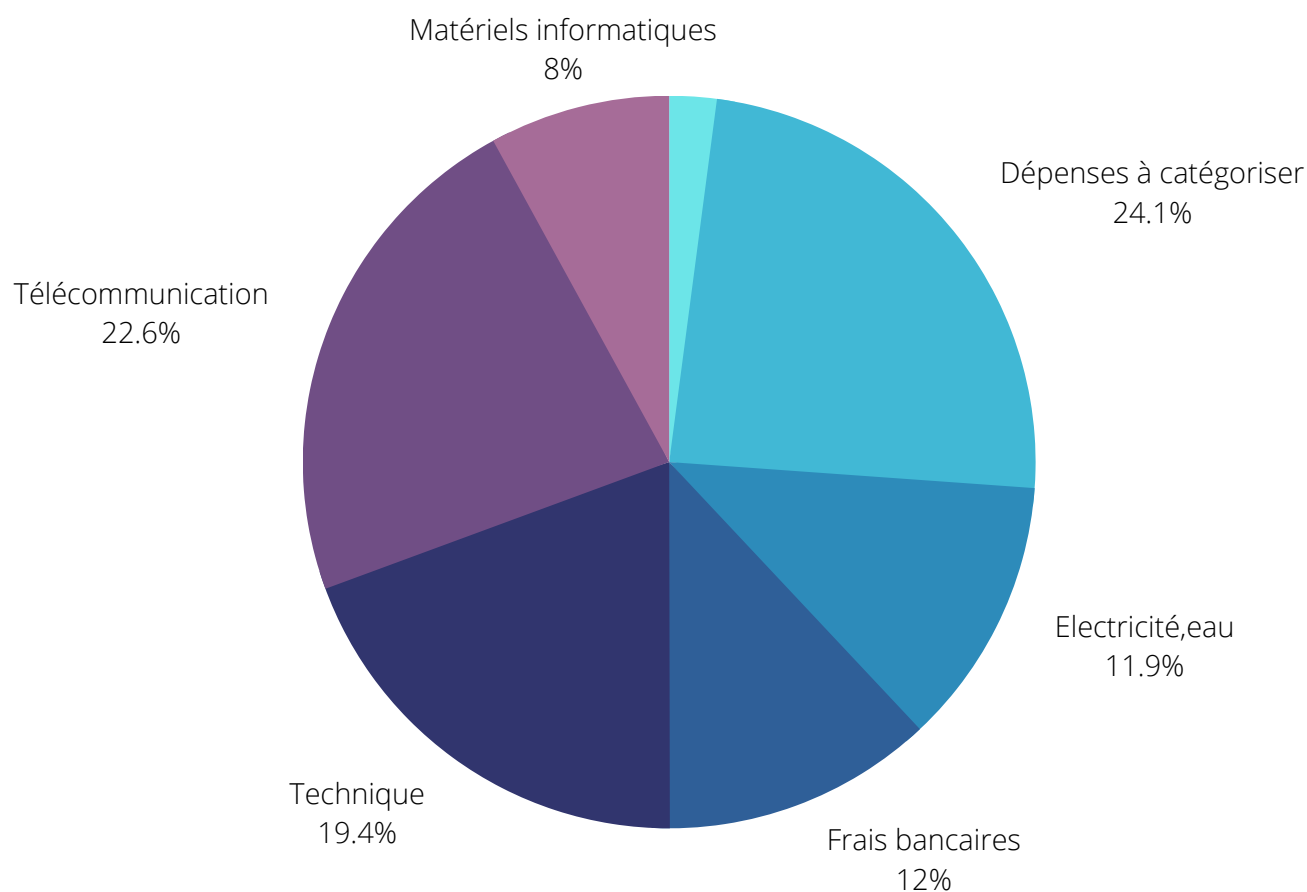
LES CHARGES

Au moment du changement du cabinet d'expertise-comptable, le nouveau cabinet a demandé une certaine simplification des comptes.

Le plus simple est donc de retranscrire le livre de comptes, tenu dans le logiciel Comptabilité AE et TPE d'Alaux Soft.

Dans le tableau ci-dessous, les cotisations sociales, la TVA, les commissions PayPal et Patreon ont été supprimées pour ne garder que les dépenses de fonctionnement. Seules les dépenses susceptibles d'être déduites de la TVA ont été gardées.

Certaines catégories de dépenses ont été classées "par défaut".



LES CHARGES

Voici le détail des dépenses sur l'ensemble de l'année 2022.

Désignation	Montant	Commentaire
Fournitures de bureau	126.63 €	Principalement des fournitures de papeterie
Autres dépenses	1461.68 €	Majoritairement les frais d'expertise-comptable
Électricité	721.6 €	
Frais bancaires	727.70 €	Abonnement à Clic Facture avec des packs supplémentaires - Classé dans cette catégorie par défaut
Technique	1179.34 €	Principalement Gandi (hébergement et noms de domaine), Sendin Blue et quelques logiciels
Télécommunication	1376.43 €	Les frais de communication : SFR, Bouygues, La Poste Mobile ainsi que la publicité sur Twitter.
Matériels informatiques	484.68 €	

Le montant total des dépenses est de 6 077.32€ pour l'année 2022.

LES CHARGES SOCIALES ET IMPÔTS

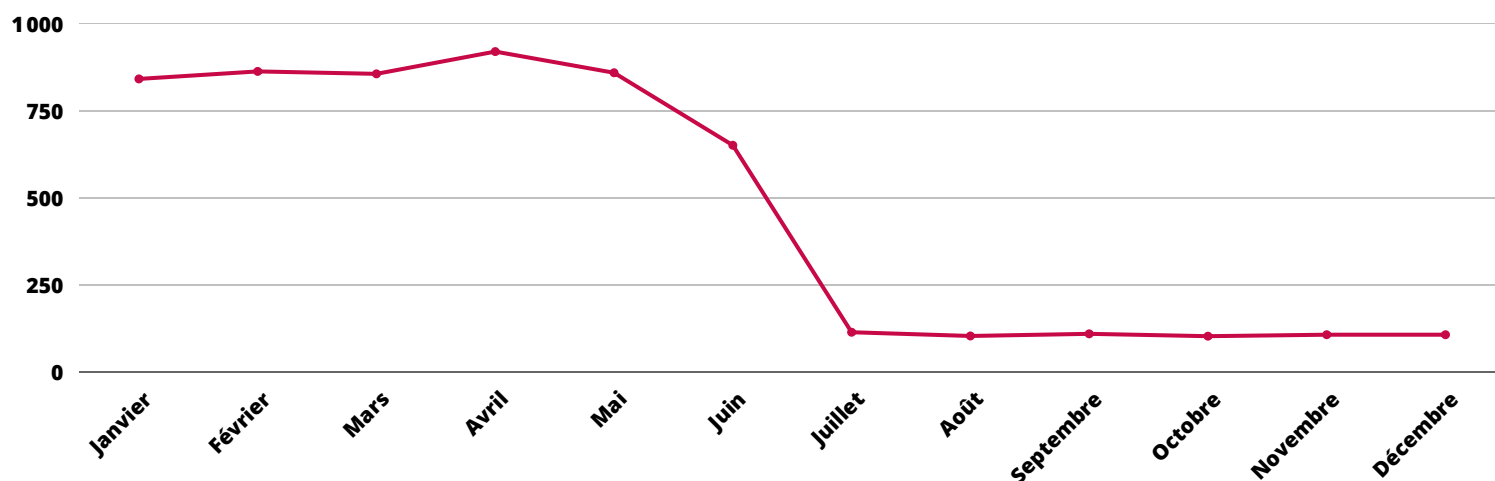
Contrairement à une légende urbaine bien établie - y compris chez les parlementaires - les microentreprises paient des cotisations sociales et des impôts. Notre fiscalité est simplifiée et moins lourde qu'un autre type d'entreprise, mais elle existe.

Pour l'année 2022, le total des sommes versées à l'URSSAF se monte à 13 778€.

	Prestation de services	Versement libérateur de l'impôt sur le revenu	Formation artisan obligatoire	Taxe CMA prestation	Total
Premier trimestre	2688 €	269 €	37 €	59 €	3053€
Deuxième trimestre	2839 €	284 €	39 €	62 €	3224 €
Troisième trimestre	3399 €	340 €	46 €	74 €	3859 €
Quatrième trimestre	3191 €	333 €	45 €	73 €	3642 €

LA TVA

Du mois de janvier à juin 2022 inclus, la TVA était de 20 %. À partir du mois de juillet 2022, la TVA a été à 2.10 %. **Le montant total de TVA pour l'année 2022 a été de 5 632.21 €.**



LES AUTRES REVENUS

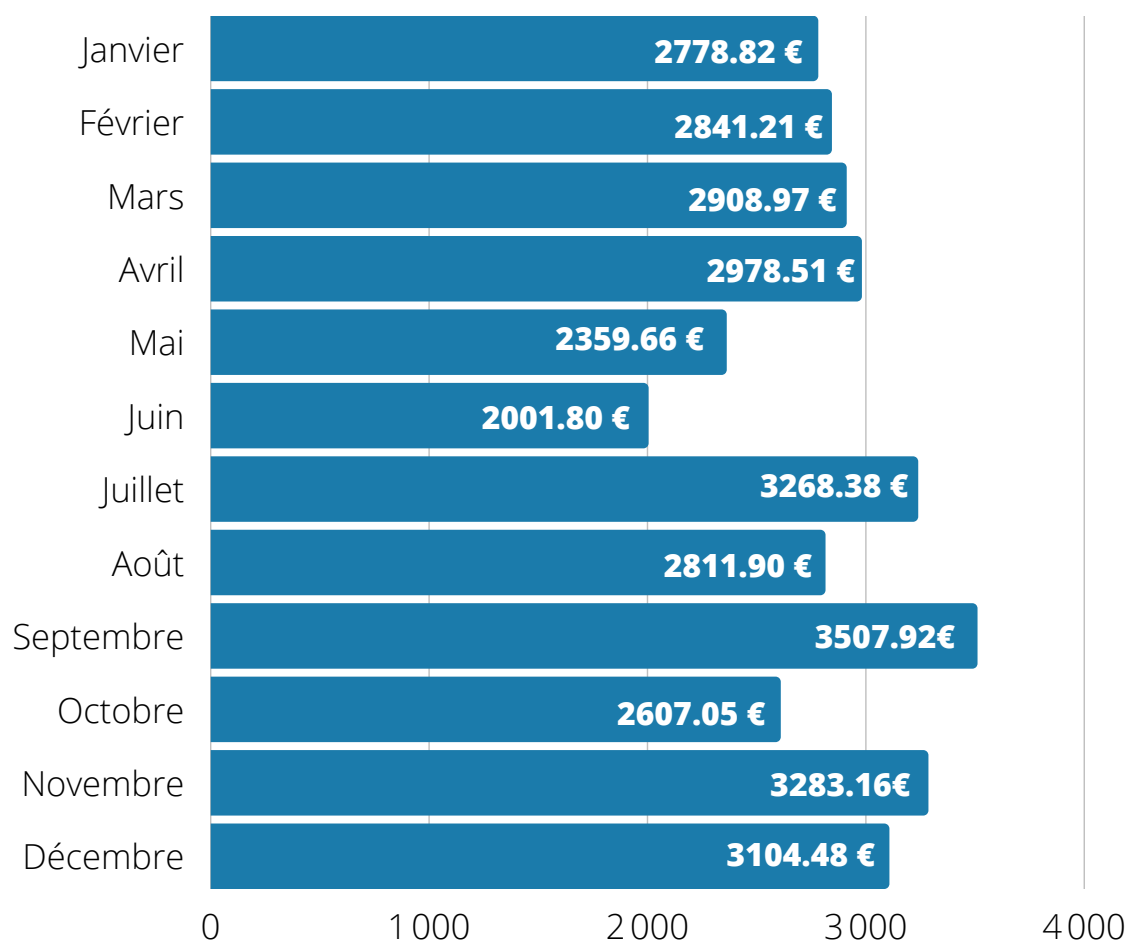
Le Projet Arcadie propose des goodies à la vente : t-shirts, stickers, mugs, etc.

Le total des ventes pour l'année 2022 est de **18.86€**. Ce chiffre a été intégré dans les tableaux et données précédentes.

À partir de juillet 2022, une page Patreon a été ouverte. Le total est de **137.42€**. Ce chiffre a été intégré dans les tableaux et données précédentes.

LA RÉMUNÉRATION

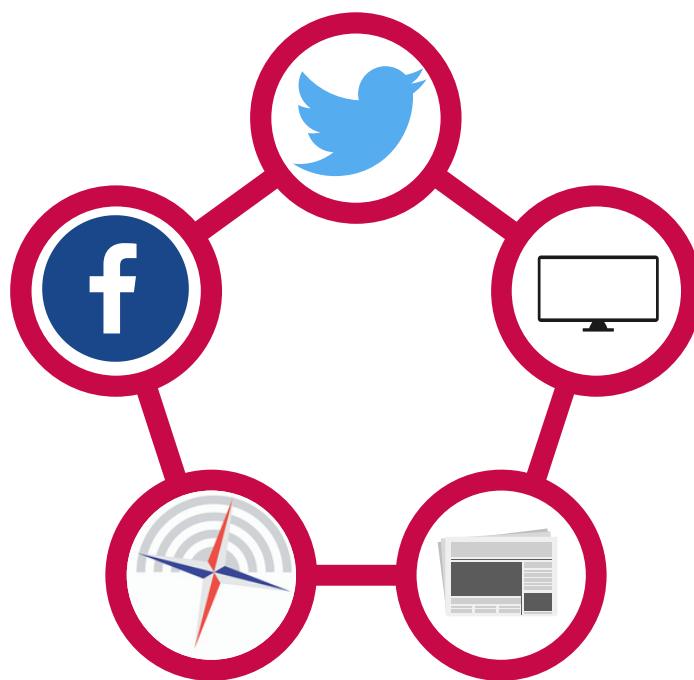
Le livre de compte prend en considération l'ensemble des rentrées d'argent et des sorties. Comme indiqué, la personne qui gère le Projet Arcadie se rémunère, une fois que toutes les dépenses sont réglées. Voici sa rémunération pour l'année 2022.



PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET NUMÉRIQUE

Le Projet Arcadie s'est d'abord fait connaître sur Twitter, avant de connaître ses premiers articles et passages dans les médias généralistes.

Alors que le projet commençait à trouver un certain écho dans les médias généralistes, l'épidémie a tout balayé.



Au cours de l'année 2022, le Projet Arcadie n'a aucun passage télévisé. Notons néanmoins que Chez Pol relaie très fréquemment les travaux du Projet Arcadie et que l'émission "Le téléphone sonne" de France Inter invite régulièrement la fondatrice du Projet Arcadie.

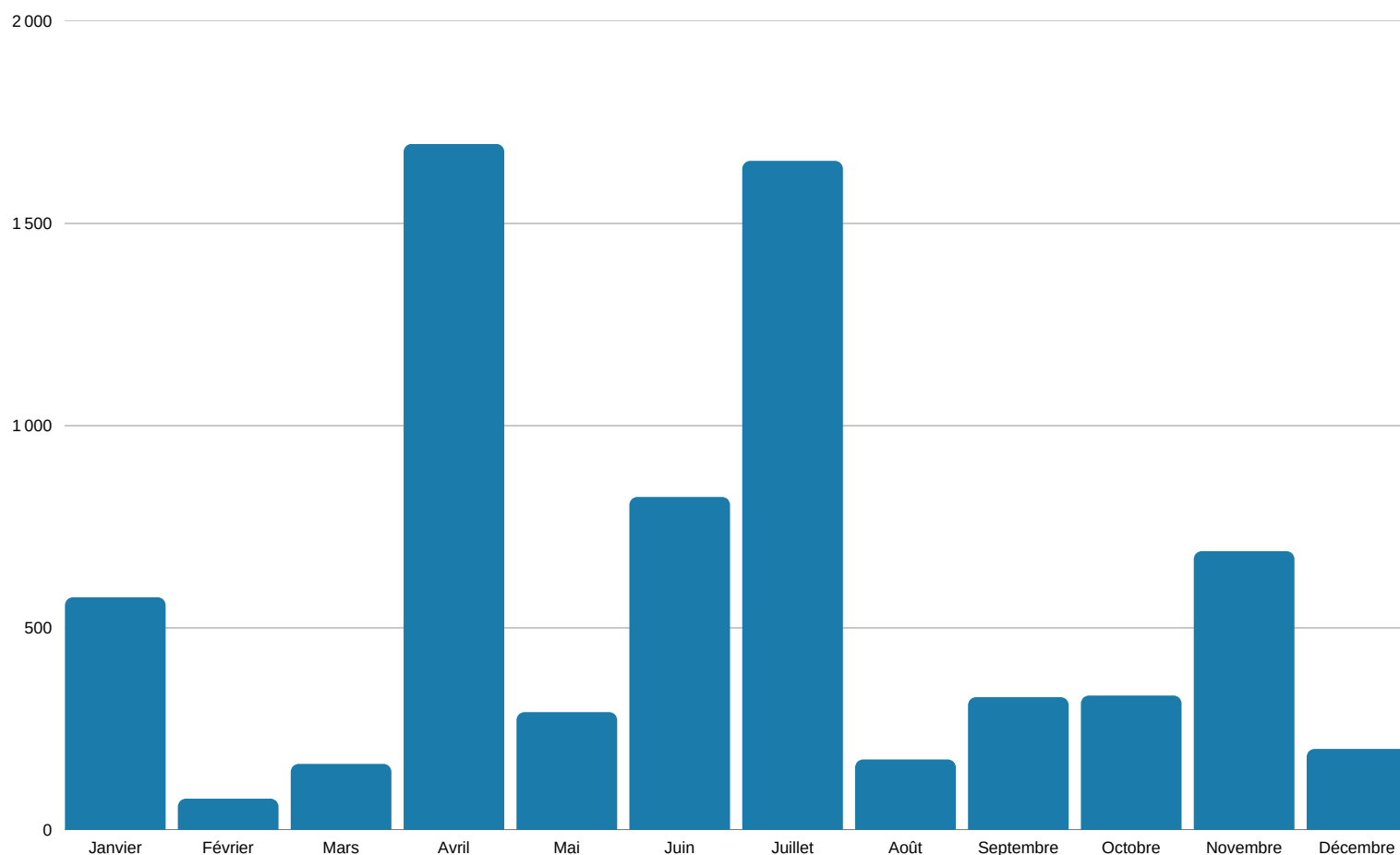
LA PROGRESSION DE L'AUDIENCE

La progression du nombre de followers sur Twitter - principal canal de communication du Projet Arcadie - a suivi l'actualité parlementaire.

En janvier, l'examen du projet de loi sur le "passe vaccinal" a permis l'augmentation du nombre de followers.

Puis, en avril, ce fut un fil sur Marine Le Pen. En juin, les élections législatives et la reconnaissance en tant que média a suscité un certain engouement. Le mois d'après, trois textes législatifs - le projet de loi sur le COVID, celui sur le pouvoir d'achat et le projet de loi de financement rectificatif - ont fait bondir le nombre de followers.

Enfin, en novembre, ce sont différents incidents à l'Assemblée nationale ainsi que la qualification de la Russie comme état terroriste ont amené de nouveaux abonnés sur Twitter.



Analytics

L'AUDIENCE DE LA PLATEFORME

L'outil d'analyse statistique de la plateforme est Matomo (anciennement Piwik) depuis octobre 2017.

La configuration en matière de suivi statistique suit les préconisations de la CNIL.

La progression générale de l'audience du site est bonne et montre que l'ajout d'une section "newsroom" répond à une demande des internautes.

Les chiffres

- 114 060 visites ;
- 213 905 pages vues ;
- 185 sites Web référents ;
- 45 % des visites sont générées par des recherches sur des moteurs de recherches ;
- 35 % des visites sont générées par les réseaux sociaux : 95 % Twitter, 3 % Facebook, 2 % LinkedIn, 1 % Reddit.

Analytics

LE SALON DISCORD

Le salon Discord du Projet Arcadie a été créé en septembre 2020. Un outil analytics - statbot - a été incorporé dans le salon pour suivre les évolutions statistiques et faciliter le travail de modération. Mais, pour avoir accès à des statistiques sur l'ensemble de l'année, il faut payer un supplément.

La modération du canal est partagée avec plusieurs membres. Il s'agit de personnes qui ont montré leur attachement au Projet Arcadie, mais aussi qui ont une bonne humeur communicative, qui participent à la veille, ont les transcriptions des conférences de presse importantes, etc. À la fois par la politique de modération et le recrutement bénévole des modérateurs, c'est la qualité qui est privilégiée et non la quantité.

2022

LE BILAN D'UNE ANNÉE DIFFICILE

L'année 2022 n'avait pas très bien commencé. Le refus, à la fin de l'année 2021, de la reconnaissance d'organe de presse n'a pas été très bien vécu et a sapé la motivation.

Par ailleurs, même si les contraintes liées à l'épidémie de COVID-19 ont progressivement disparu, la maladie est toujours présente, même en 2023. Sa gestion a laissé des traces durables sur l'opinion publique et sur le moral des Français.

Alors qu'on se dirigeait vers une campagne présidentielle sans grand intérêt - les candidats étaient connus, pour certains depuis plusieurs mois - l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie a rappelé quelque chose de très douloureux.

Les cartes de l'élection présidentielle ont été rebattues. Mais, si les Français ont renouvelé le mandat d'Emmanuel Macron à l'Élysée, ce n'était ni pour son bilan ni pour son programme à venir. Les élections de juin 2022 ont fait émerger une Assemblée nationale avec une configuration totalement inédite.

Entre-temps, le Projet Arcadie est devenu un média et cela a donné un nouveau souffle. Mais, il est parfois épuisant et difficile.

La vie politique et parlementaire est parasitée par des commentateurs, qui, bien souvent, ne savent pas de quoi ils parlent. Gérer une entreprise de presse est un métier qu'il faut apprendre chaque jour.

Heureusement, le Projet Arcadie peut compter sur des soutiens. En premier, les donateurs réguliers, dont certains le sont depuis 2016. Les modérateurs du salon Discord sont aussi une aide très précise au quotidien.

Le média Entourages et son fondateur Fabrice Pozzoli-Montenay font partie des soutiens d'Arcadie. En dehors des partages de contenus, il est assez rare dans ce milieu de pouvoir s'appuyer sur une personne avec une expérience aussi remarquable et qui n'hésite pas à aiguiller quand cela est nécessaire et demandé.

Les confrères de Chez Pol, la lettre d'information quotidien du journal Libération, sont aussi à remercier pour leur aide au quotidien, ainsi que pour leurs jeux de mots.

Le SPIIL a aussi été d'une aide précieuse dans l'accompagnement administratif et le Projet Arcadie est assez fier d'en faire partie.

2022 a été difficile, mais, sans toutes les personnes qui ont soutenu le Projet Arcadie, cela l'aurait été encore plus. Grâce à eux, en 2023, le Projet Arcadie est toujours debout.



<https://projetarcadie.com/>
